

Activités de nos sections

SECTION ACADEMIQUE DE LIMOGES

(année scolaire 1984-1985)

19 septembre : Réunion du bureau académique.

Fin septembre - début octobre : Mise en place, avec la collaboration de M^{lle} GIRAUD, déléguée régionale de la Société Française de Chimie, de la préparation aux Olympiades nationales de la Chimie (une lettre a été adressée à tous les collègues enseignant en classes terminales C, D, D', E et F et une entrevue a eu lieu le 9 octobre avec M. le Recteur). La préparation des candidats a été assurée par M. AVOND (lycée technique Raoul-Dautry) et M. ROCHE (lycée Gay-Lussac) au lycée technique Raoul-Dautry à Limoges (40 heures pour environ une trentaine de candidats).

Au cours de l'audience rectorale du 9 octobre, les principaux points suivants ont été abordés :

- Aucune option Sciences physiques en T_A, T_B dans l'académie malgré de nombreuses demandes (une création a été obtenue à la rentrée 1985 au lycée Bourdan à Guéret).
- L'enseignement des Sciences physiques en collège : nécessité de travailler avec des groupes à effectif réduit.
- Crédits de renouvellement de matériel.
- Journée académique de juin (décharge de cours pour les collègues qui désirent y assister).

Au cours du mois d'octobre, l'U.d.P. a assuré la mise au point de l'organisation du stage : « La Lumière », stage qui a eu lieu (dans le cadre du P.A.F.) à l'E.N. d'instituteurs de Limoges du 10-12-1984 au 14-12-1984 et à Brive du 21-1-1985 au 25-1-1985.

21 novembre au lycée Raoul-Dautry :

- Assemblée générale,
- Présentation de quelques manipulations effectuées par les candidats aux Olympiades nationales de la Chimie.

9 janvier : Réunion du bureau académique.

Au cours de cette réunion et devant les menaces de la disparition de notre enseignement en collège, il a été décidé de faire

circuler un texte de pétition auprès de collègues de Sciences physiques de l'académie :

« Les professeurs de Sciences physiques en collège éprouvent actuellement de très vives inquiétudes quant au devenir de leur enseignement.

Les professeurs de Sciences physiques soussignés, affirment que les Sciences physiques sont une composante indispensable pour la formation intellectuelle des enfants. Ils pensent que, par ailleurs, on ne peut assimiler l'enseignement de la Technologie à celui des Sciences physiques. En effet, même si certains sujets peuvent servir de support comme d'étude, l'approche scientifique physique nous paraît indispensable. »

Cette pétition a été remise à M. le Recteur.

27 février : Réunion du bureau académique.

Au cours du 2^e trimestre, l'U.d.P. a participé à diverses réunions en vue de l'élaboration du P.A.F. en Sciences physiques pour l'année scolaire 1985-1986.

Les actions suivantes ont été proposées :

- La chimie autour de nous par l'expérience.
- Chromatographie.
- La chimie au collège.
- Electronique générale (en collaboration avec l'U.E.R. sciences).
- Trois Journées d'Astrophysique (en collaboration avec le C.L.E.A.).

13 mars : Epreuve régionale des Olympiades.

20 mars : Remise officielle des prix, présidée par M. le Recteur au lycée Raoul-Dautry.

Mercredi 12 juin : Journée académique (une cinquantaine de collègues ont participé à cette journée).

- *Matinée* : Visite de l'usine de la Compagnie Générale d'électrolyse du Palais sur Vienne.
- *Après-midi* à l'E.N. d'instituteurs :
 - * Utilisation d'interface avec saisie de données : application aux condensateurs par M. TROPIS (lycée d'Arsonval - Brive).
 - * Projection film du C.N.D.P. : « Ondes et Vibrations ».
 - * Assemblée Générale.

Au cours de l'Assemblée Générale, il a été décidé qu'une action générale serait entreprise au sujet des effectifs dans les col-

lèves. Les collègues pourront, par exemple, présenter la motion suivante au Conseil d'établissement :

« Le Conseil d'établissement, soucieux de la sécurité des élèves, demande que l'enseignement des Sciences physiques soit dispensé à des groupes d'effectif inférieur à 18 ».

Pour les lycées, la motion suivante a été adoptée :

« Les professeurs de Sciences physiques ne peuvent accepter, comme cela est prévu dans certains établissements, la désorganisation des séances de T.P. : 3 groupes de manipulation avec élèves de 2 classes mixées ou systématiquement effectifs supérieur à 18.

Ces mesures, si elles étaient maintenues :

- entraîneraient d'importants décalages au niveau des élèves,
- exigeraient un complément d'équipement en matériel,
- imposeraient de graves problèmes de répartition des salles et d'emplois du temps,
- généraliseraient l'existence des groupes de manipulations à 24 élèves.

En conséquence, les professeurs de Sciences physiques réclament l'abolition des mesures envisagées et les créations de postes indispensables au maintien de la qualité de l'enseignement expérimental des Sciences physiques ».

M. l'Inspecteur Général GIÉ et la section académique étaient intervenus auprès de M. le Recteur pour protester contre la méthode de calcul des horaires globaux de Sciences physiques en 2^e dans les lycées : 24 élèves par groupe de T.P., 35 élèves par classe.
